

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2017

Date de convocation : 22 juin 2017

Date d'affichage : 22 juin 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-huit juin à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice - MANEVAL Frédéric - BOISSIEUX Thierry - SILVESTRE Rachel - WOZNIAK Jean-Marie - AUROUX François – LABLANQUI Jean-Marie - GRACIANO Manu - BETON Brigitte - DERBIER Paul - JUVENON Marie-Hélène - TRAINEAU Marie-France – ANGE Josiane - GIROT Dominique– ROBIN Christelle.

Absents excusés : CAMU Géraldine

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie - GRANGER Franck – GIRERD-CHANEL Laurence

Procurations : CAMU Géraldine à BETON Brigitte

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- PRESENTATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2017
- APPROBATION DES STATUTS DE VALENCE ROMANS AGGLO

Vu la délibération 2017-021 du conseil communautaire du 7 janvier 2017 portant restitution aux communes du périmètre de l'ex communauté de commune du Pays de la Raye la compétence optionnelle en matière d'action sociale (subvention aux personnes âgées et ALSH du mercredi après-midi) à compter du 1^{er} janvier 2017 ainsi que la compétence facultative en matière de soutien à la politique sportive

Vu la délibération du conseil communautaire du 1^{er} juin 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo

Considérant la nécessité d'approuver les statuts de Valence Romans Agglo par ses communes membres

Voté à l'unanimité

- DECISION MODIFICATIVE M 14 N°1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2152 (21) : Installations de voirie	2 000,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corpore	-2 000,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60613 (011) : Chauffage urbain	4 000,00	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	-4 000,00
60623 (011) : Alimentations	-500,00	70311 (70) : Concession dans les cimetières	1 000,00
6068 (011) : Autres matières et fournitures	500,00	73211 (73) : Attribution de compensation	-2 864,00
6188 (011) : Autres frais divers	-4 000,00	74748 (74) : Autres communes	1 900,00
6251 (011) : Voyages et déplacements	1 400,00	7484 (74) : Dotation de recensement	3 964,00
6283 (011) : Frais de nettoyage des locaux	-1 400,00		
	0,00		0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Voté à l'unanimité

- **ATTRIBUTION DES SUBVENIONS AUX ASSOCIATIONS**

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2017
Association Mille Clubs	700,00 €
A.P.E.L. Sacré cœur	1 150,00 €
Acca Chasse	200,00 €
Amicale des boules	120,00 €
Amicale du Cochonnet	110,00 €
Association Patrimoine Culture et tradition	200,00 €
Bibliothèque Pour Tous	400,00 €
Clic 26	200,00 €
Comité de jumelage	250,00 €
Comité de jumelage (anniversaire 30 ans)	1 000,00 €
Comite des fêtes	1 300,00 €
Comité entente anciens combattants	110,00 €
Contes et autres Clérousités (comité des fêtes)	3 850,00 €
Croix Rouge	300,00 €
F.N.A.C.A.	170,00 €
Fed Nat Compagnies Théâtre Amateur	400,00 €
les Doigts de fée	110,00 €
Soldat du Ghetto	110,00 €
Sou de l'Ecole publique de Clérous	2 500,00 €
Souvenir français	50,00 €
Triple A	60,00 €

UNRPA 3ème age "Les Blés d'or"	250,00 €
XX TOTAL	13 540,00 €

Voté à l'unanimité

- **ADMISSION EN NON VALEUR - PRECISIONS**

Vu la délibération 45/2017 portant prise en charge d'admission en non-valeur pour le montant de 48.83 €

Considérant la volonté de la commune de poursuivre le recouvrement de certains titres de recettes proposés en admission en non-valeur par la Trésorerie,

Considérant, sur un total de 774,38 € proposé par la Trésorerie, de prendre en charge au titre des admissions en non-valeur seulement la somme de 48.83 €,

Considérant le refus de la trésorerie de prendre en charge le mandat portant admission en non-valeur pour non inscription des débiteurs dans la délibération d'origine

Voté à l'unanimité

- **AVIS SUR L'INTEGRATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LES HOULETTES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Vu la délibération 76/2009 du 28 octobre 2009 portant avis favorable à la cession à la commune de la voirie des Houlettes en vue de son intégration dans le domaine public

Considérant le possible accord de l'association syndicale des Houlettes et des copropriétaires riverains de l'Impasse des Coquelicots,

Considérant l'accord de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo de prendre pour parti à sa charge les frais d'assainissement et d'éclairage public afférant à la remise en l'état de la voirie suite à la réalisation de diagnostics en 2016,

Considérant la participation de l'ASL au côté de la commune pour la remise en l'état de voirie (don de la somme restante sur le compte bancaire de l'ASL lors de sa clôture)

Le Maire propose d'émettre un avis favorable à l'intégration de la voirie des Houlettes dans le domaine public communal

Voté à l'unanimité

- **CESSION DES PARCELLES COMMUNALES IMPACTEES AU SIABH DANS LE CADRE DU PROJET DE PROTECTION DE CLERIEUX CONTRE LES CRUES DE L'HERBASSE**

Considérant la nécessité pour le SIABH d'acquérir des parcelles dans le cadre du projet susmentionné déclaré d'utilité publique par le préfet,

Considérant le souhait de procéder à une cession à l'amiable avec le SIABH

Considérant le prix de la cession arrêté, d'un commun accord avec le SIABH, à 6 000 €

Secteur Digue Transversale Biais

Références cadastrales				
Section	N°	Contenance totale (en m ²)	Surface acquise (en m ²)	Lieudit
C	475	25	25	LES FABRIQUES
C	478	1540	1540	LES FABRIQUES
ZN	249	385	385	LES MAS
ZN	252	2374	2374	LES MAS
ZW	339	189	189	SAINT MICHEL
ZW	352	882	882	SAINT MICHEL
ZW	354	115	115	LES SETEREES
ZW	356	61	61	LES SETEREES
ZW	358	169	169	LES SETEREES
ZX	89	1402	1402	LES MAS
ZW	NC	35	35	

Secteur Traversée :

Références cadastrales				
Section	N°	Contenance totale (en m ²)	Surface acquise (en m ²)	Lieudit
ZV	237	300	300	LES GAVANETS
ZV	240	719	719	LES GAVANETS
ZW	88		1777	LES SETEREES

Voté à l'unanimité

- **APPROBATION DE LA MISE EN PLACE DE REPERES DE CRUE SUR LA COMMUNE EN PARTENARIAT AVEC LE SIABH**

Vu le PAPI Herbasse,

Vu l'analyse des offres faites par le SIABH dans le cadre d'une consultation pour l'achat de repères de crues,

Vu l'obligation pour la commune de mettre en place des repères de crues sur les zones les plus sinistrées,

Le Maire propose, conformément à l'analyse opérée par le SIABH, de choisir la société 3D INCRUST pour la fabrication et la pose de repères de crue et de panneau d'information.

Une partie étant prise en charge par le SIABH, le coût pour la commune est de 405 e TTC (337.50 € HT).

Voté à l'unanimité

- **MISE A DISPOSITION DES IMMOBILISATIONS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAUX PLUVIALES A VALENCE ROMANS AGGLO**

Suite au transfert de compétence entre la commune de Clérieux et la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, la mise à disposition des biens doit être exécutée pour les compétences retenues et établie par procès-verbal. En effet, la mise à disposition constitue le régime de droit commun obligatoire applicable aux transferts des équipements dans le cadre du transfert de compétence. Ainsi, les pompes de relevage de la Riveraine, seuls bien communal lié à la gestion des eaux pluviales, doit être mis à disposition de Valence Romans Agglo dans le cadre de sa compétence eaux pluviales acquise au 1^{er} janvier 2015

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 958 ET 1497 AUX GRENIERS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 12 mai 2017, adressée par Maître SORREL, notaire à Tain l'Hermitage, en vue de la cession d'une propriété située Les Greniers, à Clérieux, cadastrée E E 958 et 1497, d'une superficie totale de 3 236 m², appartenant à M. LECHENARD Frédéric. Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE C 9 10 13 374 481 483 ZH 73 102 103 ZV 113 114 AUX FABRIQUES**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 24 mai 2017, adressée par Maître FURNON-DOITRAND, notaire à St Rambert d'Albon, en vue de la cession d'une propriété située Les Fabriques, à Clérieux, cadastrée C 9 10 13 374 481 483 ZH 73 102 103 ZV 113 114, d'une superficie totale de 16 066 m², appartenant à Consorts POCHON. Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 1779 RUE DU CHALON**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 14 juin 2017, adressée par Maître CROZAT, notaire à St Donat, en vue de la cession d'une propriété située Rue du Chalon, à Clérieux, cadastrée E 1779, d'une superficie totale de 500 m², appartenant à Mme SEITE Arlette. Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 304 1438 1441 1329 RUE DE LA VALLEE**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 19 juin 2017, adressée par Maître CROZAT, notaire à St Donat, en vue de la cession d'une propriété située Rue de la Vallée, à Clérieux, cadastrée E 304 1438 1441, d'une superficie totale de 938 m², appartenant à SCI MICHEL.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE C 31 CHEMIN DES FABRIQUES**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 21 juin 2017, adressée par Maître RICARD, notaire à Valence, en vue de la cession d'une propriété située Chemin des Fabriques, à Clérieux, cadastrée C 31, d'une superficie totale de 600 m², appartenant à SCI LES BAUMES.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 1553 1557 AUX GRENIERS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 22 juin 2017, adressée par Maître CROZAT, notaire à St Donat, en vue de la cession d'une propriété située Les Greniers, à Clérieux, cadastrée E 1553 1557, d'une superficie totale de 1 392 m², appartenant à M. PRAL Florian.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Fabrice LARUE :

– Planning

30/06	19h	Fêtes Ecole Sacré Cœur à la Salle des fêtes
01/07	10h-18h	Kermesse Ecole Georges Brassens
02/07	12h	Méchoui FC CBG
04/07	20h30	Commission Urbanisme
12/07	14h	Ouverture des plis du marché de la cantine
12/07	18h	Commission Voirie
12/07	19h30	Réception des petits belges
13/07	19h	Feu d'artifice
17/07	14h	CAO marché de la mairie
17/07	20h30	Réunion analyse offres de la cantine
26/07	14h	Rendu analyse des offres de la mairie
26/07	18h	Conseil Municipal

Manu GRACIANO :

- Les travaux de voirie débute normalement la semaine prochaine

Jean-Marie WOZNIAK

- Une réunion est prévu le 5 juillet avec l'agglo à propos de l'installation de bacs semi-enterrés

Frédéric MANEVAL

- Ambroisie : la commune bénéficie encore du renfort d'un prestataire retenu par l'agglo

Marie-Hélène JUVENON

- Angéline HERTZ quitte l'école du Sacré-Cœur à la rentrée et donc sa direction, idem pour Mme TAMEN qui fait valoir ses droits à la retraite.

Paul DERBIER

- Félicitations pour les insignes sur les bâtiments, c'est très réussi. Et bravo pour l'idée des pictogrammes

Jean-Marie LABLANQUI

- La commission scolaire se pose la question du maintien des TAP l'année prochaine. Un questionnaire va être diffusé auprès des parents. Dans le cas d'un maintien, une participation financière pourrait être demandée.
- Réunion avec E-ticket suite à de nombreux dysfonctionnements : certaines choses seront corrigées, d'autres, apparemment non possible, ne le seront pas

François AUROUX

- Qui a répondu au marché pour la livraison de repas à la cantine ? Quatre dossiers ont été retirés mais ce n'est que le début pour l'instant
- Affaissement de la Rue du Tram au carrefour avec la Rue de la Vallée : il doit y avoir une fuite de réseau, un sondage serait à faire
- Afin d'être présent pour le Dauphiné, il faudrait être prévenu suffisamment à l'avance des manifestations

Josiane ANGE

- Une réunion développement économique a eu lieu la semaine dernière
- Un rendez-vous a été fait avec l'agglo concernant la ZA des Bouviers
- De nouveaux producteurs sont recherchés pour le marché du samedi matin
- Un pot de départ pour la cession d'activité de Jean-Claude MARTIN (garagiste) pour cause de retraite sera prochainement organisé
- Des visites d'entreprises seront prochainement organisées
- Une personne est fortement intéressée pour reprendre le restaurant au centre du village (le Vallado)

Marie-France TRINEAU

- Une réunion a été organisée avec des personnes intéressées pour participer à l'association pour faire vivre le projet de béguinage.
- Une réunion est également prochainement prévue avec Valence Romans Habitat

Dominique GIROT

- Les chars à la fête étaient jolis, le bâtiment des anciens services techniques est d'ailleurs bien pratique

Brigitte BETON

- Fleurissement du village

Fabrice LARUE

- Un jeune en apprenti sera prochainement recruté
- Réception d'une invitation pour la kermesse de l'école primaire
- Le prochain conseil aura lieu le 26 juillet à 18h, suivi d'un repas « grillage » avec l'ensemble du personnel invité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 25.